

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

LANDBOUWKUNDIG TIJDSCHRIFT

VOOR

BELGISCH-CONGO

VOL. XLIII — N. 3



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'

I N E A C

INFORMATIEBULLETIN

VAN HET

NILCO

SEPTEMBRE 1952
SEPTEMBER

VOL. I — N. 3

Bulletin Agricole du Congo belge

Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo

SOMMAIRE Vol. XLIII N° 3 Sept. 1952 **INHOUD**

		Pages/Blz.
Articles originaux - Oorspronkelijke Artikelen		
Monographie agricole du District du Lac Léopold II	J.-L. ROBERT	617
Essai sur la délimitation des régions naturelles dans le Haut-Katanga	A. SCHMITZ	697
Latérites pisolithiques et scoriacées	G. WAEGEMANS	735
Dosage des matières organiques dans les eaux	R. WILBAUX	751
Les graisses synthétiques	E.-L. ADRIAENS	757
Rectification des vieilles huiles essentielles	A.-G. NEYBERGH	767
<i>Pausinystalia macroceras</i> (K. SCHUM) PIERRE - synonyme : <i>Corynanthe macroceras</i> (K. SCHUM)	L. TIHON	797
Protection du bois contre les insectes xylophages	S. STRASZEWSKA	809
Ensilage des fourrages verts	V. HÉRIN	817
La production de poisson de consommation	A.-F. DE BONT	827
Les principaux ravageurs des cotonniers dans le nord du Congo belge	J.-M. VRYDAGH	839
Visvangst en viskweek in Neder-Kongo	V. DECEUNINCK	869
Documentation officielle - Officiële Documentatie		887
Notes et Actualités - Nota's en Actualiteiten		905
Bibliographie - Boekbespreking		945
Annonces - Advertenties : I - XXIX	après/na	966

Bulletin d'Information de l'INEAC

Informatiebulletin van het NILCO

SOMMAIRE Vol. I N° 3 Sept. 1952 **INHOUD**

La présélection des semenceaux en hévéaculture	E. EVERS	145
Comment limiter les dégâts de l' <i>Helopeltis</i> du cotonnier dans l'Ubangi-Uele ?	G. SCHMITZ	191
Le bouturage du caféier Robusta	G. VALLAËYS	205
L'action du Gamatox sur les tiques	A. JEZIERSKI	229
Comptes rendus de recherches - Verslag van onderzoeken		235
Petites informations - Korte mededelingen		247

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Direction de l'Agriculture, des Forêts,
de l'Élevage et de la Colonisation

Directie van Landbouw, Bossen,
Vee­teelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

VOL. XLIII

N^o 3

SEPT. 1952

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Photo A. DA CRUZ (Congopresse).

District du Lac Léopold II.
Aspect du paysage au confluent des eaux de la Fimi et de la Lukenie,
vu du vieux poste de Kutu.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE
Koningsplein, 7 - Brussel

salivation, l'absence de rumination et l'inappétence. Finalement il y a paralysie d'un tiers postérieur accompagné de forte dépression.

Diagnostic. — Celui-ci ne peut se faire, d'une façon certaine, qu'à partir du moment où apparaissent les symptômes typiques. La confirmation, par les méthodes ordinaires du laboratoire, est nécessaire : elle consiste essentiellement à rechercher les corpuscules protoplasmiques de Negri et par inoculation des rats.

La voie d'élection étant intercérébrale il faut prélever le matériel, le plus tôt possible, sur le cerveau et le conserver au maximum 24 heures dans des flacons contenant un mélange de glycérine et de sérum physiologique.

Traitement. — Seul le traitement préventif est opérant. Il consiste à pratiquer la vaccination sous-cutanée en inoculant un virus inoffensif, à isoler les animaux atteints et à stériliser le matériel infecté de la ferme.

G. MONFILS.

* APPLICATION DES SULFAMIDES EN APICULTURE

Les bactérioses sont assez communes en apiculture. L'auteur, J. GIL COLLADO, in *Revista Nacional de Agricultura*, N° 560, décembre 1950, pp. 41-42, Bogota (Colombie), reprend la description de deux variétés de bactéries : les *Bacillus pluton* et *B. larvae*. Remarquons que de nombreux saprophytes interviennent au cours de la maladie.

Le *B. pluton* s'attaque simplement aux larves en pénétrant dans l'organisme avec les aliments. Le microbe prolifère dans l'estomac, entre la membrane péritrophique et la paroi intestinale. La larve, blanchâtre au début, devient jaunâtre et transparente en perdant progressivement sa turgescence caractéristique. D'après STURTEVANT, les abeilles nourricières transporteraient les germes sur leur appareil buccal et même sur leurs pattes.

Le *B. larvae* s'attaque indistinctement aux larves et aux nymphes.

Afin de combattre immédiatement la maladie tout en évitant la contagion, on a eu recours aux sulfamidés dont le pouvoir bactériostatique est bien connu. Les experts sont arrivés à d'excellents résultats en faisant usage de sulfathiazol et de sulfoguanirine, solubles dans l'eau.

Le mélange (4,5 litres de sirop de sucre et 0,5 g de sulfathiazol) est déposé dans la ruche, pour que les abeilles s'en nourrissent. Après deux ou trois semaines ce traitement se montra efficace.

G. MONFILS.

L'UTILITE D'UNE RUCHETTE D'OBSERVATION POUR L'APICULTEUR ET LE PROFANE

Toutes les ruchettes d'observation qui ont été créées poursuivent le même but : examiner les abeilles d'aussi près que possible ; être témoin de leurs attitudes, de leurs occupations et de leurs réactions.

Pour l'apiculteur, en général, il est indispensable de posséder une ruchette d'expérimentation. Novice en apiculture, il lui sera facile de s'initier, en dehors du rucher, aux multiples comportements des abeilles, des reines et même des faux bourdons.

Les soirées que l'on passe en tête-à-tête avec ses abeilles sont passionnantes, elles permettent d'acquérir rapidement le goût de l'observation.

Les interventions délicates à réaliser avec ce matériel sont des plus nombreuses :

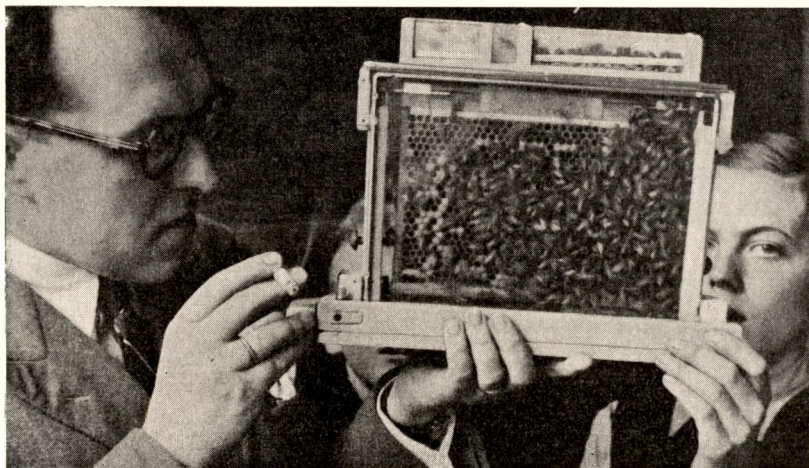
1) Greffage de cellules royales déjà operculées :

Résultats possibles : chant des reines ; combat des reines ou destruction de cellules royales ;

2) Introduction par le trou de vol d'une reine vierge ou fécondée, au sein de cette petite colonie rendue orpheline quelques heures plus tôt.

Résultats : acceptation, massacre ou emballement ;

3) Même introduction mais, cette fois, au moyen de la cage taillée dans la latte supérieure du cadre. - Délivrance de la reine après six, douze ou vingt-quatre heures en ouvrant le volet pivotant comme indiqué sur la figure ci-dessous.



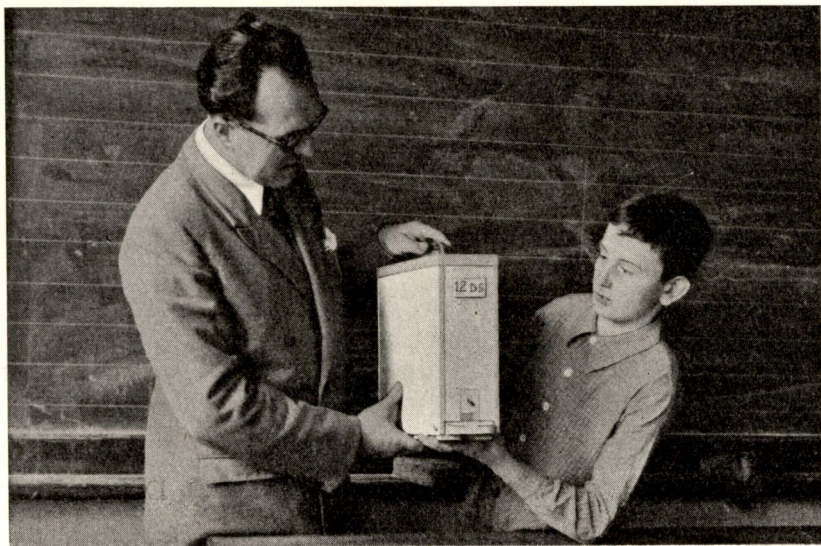
4) Mise en demeure d'une reine fécondée avec sa petite population et suivre le développement du couvain et des apports en miel (parfois très surprenant) ;

5) Vérifier le départ et le retour d'un vol nuptial : attitude de la reine et des abeilles (très curieux).

D'autres exemples pourraient encore être énumérés, mais il existe une mission que ce matériel est spécialement appelé à remplir grâce à ses cinq surfaces transparentes qui en constituent le pourtour et la partie supérieure ; il s'agit de l'envoi dans une station de fécondation

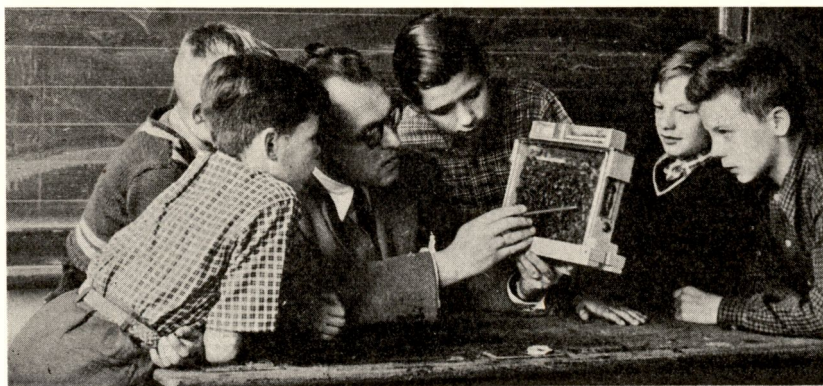
d'une reine vierge sélectionnée, assistée d'une petite population compacte et pourvue de provisions.

Le préposé de la station aura à vérifier attentivement le contenu de la ruchette, car pas un seul mâle étranger ne peut être admis dans la station.



Une ressource reste encore à exploiter par l'apiculteur ; sa publicité auprès de la clientèle lors de la vente du miel.

Muni de sa ruchette, il répondra aux questions posées : s'il est explicite, il gagnera la confiance du client et méritera la réputation de connaître son métier.



Tout ce qui a été proposé à l'apiculteur débutant le sera également pour le profane qui dispose d'une ruchette d'observation. Comment la

peuplera-t-il ? En se rendant auprès d'un apiculteur consciencieux qui lui fournira une reine et des abeilles aussi pacifiques que possible !

Il surveillera l'alimentation des abeilles ; si la nourriture faisait défaut, il se servirait du nourrisseur qui accompagne la ruchette. Il y introduira du miel cristallisé ou du candi. « Le Guide Apicole » dont il aura soin de se munir lui donnera toutes les indications utiles.

Les membres de l'enseignement et des services éducatifs peuvent être assurés du succès que remporte ce matériel didactique.

Dans plus de douze écoles de Bruxelles, les ruchettes ont été présentées. Les professeurs et les institutrices qui m'ont rapporté le matériel sont unanimes à reconnaître combien les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles ont été attentifs aux explications qu'ils leur ont données ; leurs questions étaient aussi nombreuses qu'inattendues en voyant le marquage de la reine, l'activité des ouvrières, la naissance des jeunes abeilles, la nonchalance des faux bourdons...

Je souhaite ardemment que ces ruchettes inédites auxquelles, depuis tant d'années, je travaille, puissent contribuer à former toute une nouvelle promotion d'apiculteurs et d'observateurs soucieux de faire rayonner et triompher l'admirable et passionnante étude des abeilles.

DEHOUSE.

*** ESSAIS SUR L'EMPLOI DU NOUVEL INSECTICIDE :
DIATHYL - P - NITROPHENYL - THIOPHOSPHATE (E 605 FORTE)
CONTRE LES LARVES DU « NOMADACRIS SEPTEMFASCIATA »**

M. H.-J. BREDO nous communique un erratum à la note parue sous ce titre dans le n° 2 du Volume XLIII (1952) du *Bulletin Agricole du Congo Belge* (pp. 566 et 567).

L'avant-dernier paragraphe : « Produit non toxique pour l'homme à la dilution de 1 pour 5.000 contrairement à la haute toxicité du D.N.O.C. », est à remplacer par le texte ci-après :

Le E 605 employé à la concentration de 1 pour 5.000 est moins toxique pour l'homme que les insecticides utilisés jusqu'à ce jour pour la destruction des sauterelles adultes, notamment le Dinitro-ortho-crésol à 20 % (D.N.O.C.).

Ceci n'exclut nullement les précautions d'usage : l'emploi d'uniformes de protection, bottes en caoutchouc, gants, etc.